

Faire construire, réaliser des travaux dans votre propriété... le Service Commun ADS de la CA2BM vous accompagne dans vos démarches.

# POUR OBTENIR DES CONSEILS EN URBANISME

## DEMARCHE A SUIVRE:

Pour toutes demandes d'informations concernant les autorisations de travaux et d'urbanisme: présentation d'un avant projet, aide à la constitution du dossier, conseils., les agents du service commun ADS de la CA2BM sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00:



### Au Service ADS de la CA2BM

Nous vous accueillons dans les locaux du Service Urbanisme de la CA2BM, du lundi au vendredi.



### Par téléphone au 03 21 90 94 66



### Par mail à [adsmontreuil@ca2bm.fr](mailto:adsmontreuil@ca2bm.fr)



### Via le portail de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme et DIA

Déposez directement votre avant-projet et / ou votre dossier de demande de travaux en ligne à l'adresse suivante:  
<https://sig.ca2bm.fr/portailccs>

**SERVICE URBANISME PÔLE DE MONTREUIL  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES DEUX  
BAIES EN MONTREUILLOIS  
685 RUE DE PARIS - 62170 ECUIRES**

